

Un projet par:

DÉFENSE ENVIRONNEMENTALE

L'ASSOCIATION CANADIENNE
DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

PollutionWatch
www.PollutionWatch.org

Publication immédiate

Le 12 octobre 2005

Les pires pollueurs du Québec identifiés

*Les données les plus récentes révèlent que
la plus grande partie de la pollution déclarée au Québec est rejetée dans l'air*

Ottawa (Ontario) – Au Québec, diverses sociétés ont rejeté plus de **727 millions de kilogrammes de polluants atmosphériques en 2003**. La majorité de ces polluants sont associés à des maladies respiratoires telles l'asthme et la bronchite. C'est ce que nous apprend une nouvelle analyse portant sur la pollution au Québec rendue publique aujourd'hui par Défense environnementale et l'Association canadienne du droit de l'environnement. Le Québec occupe le troisième rang au Canada pour ce qui est des rejets atmosphériques déclarés, après l'Alberta et l'Ontario.

Les données utilisées dans la présente fiche d'information de PollutionWatch proviennent de l'Inventaire national des rejets de polluants, une base de données publique administrée par Environnement Canada. Les données pour l'année 2003 sont les plus récentes disponibles.

« Cette information démontre que les lois fédérale et provinciale sur la pollution ne protègent pas les Canadiens et les Canadiennes, a déclaré Paul Muldoon, directeur général de l'Association canadienne de droit de l'environnement. D'une part, ces polluants ont des effets néfastes sur la santé et, d'autre part, les quantités phénoménales de rejets démontrent également le manque d'efficacité et de compétitivité de l'industrie canadienne. »

Les **douze principaux pollueurs atmosphériques du Québec** sont responsables d'une grande partie de la pollution atmosphérique combinée – rejets de polluants toxiques, tels le mercure et le plomb et rejets des principaux contaminants atmosphériques à l'origine du smog et des pluies acides.

Les douze pires pollueurs au Québec (tel que déclaré dans l'Inventaire national des rejets de polluants, 2003)

Rang	Installation	Nom de la société	Rejets atmosphériques de polluants combinés en 2003 (kg)	Rang au Canada
1	Usine Alma	Alcan Inc.	69,313,840	7
2	Aluminerie de Bécancour Inc.	Aluminerie de Bécancour Inc.	67,937,464	8
3	Fonderie Horne	Noranda Inc.	64,123,924	10
4	Usine Arvida	Alcan Inc.	52,861,888	16
5	Aluminerie de Baie -Comeau	Alcoa	41,672,907	20
6	Usine Laterrière	Alcan Inc.	37,715,700	21
7	Usine Grande-Baie	Alcan Inc.	36,214,870	22
8	Usine de Sept-Îles	Aluminerie Alouette Inc.	29,270,193	27
9	Région Québec-Atlantique	Molson Canada	23,973,085	35
10	Usine de Deschambault	Compagnie de Gestion Alcoa-Lauralco	23,964,156	36
11	Usine Shawinigan	Alcan Inc.	20,411,495	38
12	Centrale de Tracy	Hydro-Québec	18,343,705	41

Le site Web de PollutionWatch classe également les installations et les sociétés québécoises et canadiennes responsables de rejets et transferts de polluants liés au cancer, aux maladies respiratoires, au dysfonctionnement de la reproduction et du

Défense environnementale [tél] 416 323-9521 [télé] 416 323-9301 [c] info@environmentaldefence.ca

L'association canadienne du droit de l'environnement [tél] 416 960-2284 [télé] 416 960-9392 [c] pollutionwatch@cela.ca

développement, à la perturbation des fonctions hormonales, ainsi que des polluants considérés comme toxiques en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

À l'aide du site **www.PollutionWatch.org**, on a également analysé les tendances relativement aux rejets et transferts de polluants au Québec entre 1995 et 2003, années pour lesquelles des données de l'INRP sont disponibles. Cette analyse a permis de révéler les faits suivants :

- Pour les principaux polluants et les principales installations ayant fait l'objet d'une déclaration régulière entre 1995 et 2003, la quantité totale de rejets et de transferts a diminué de 12 % (elle est passée de 23,662,082 kilogrammes en 1995 à 20,748,693 kilogrammes en 2003). Les rejets atmosphériques de polluants communs dans les principales installations ont diminué de 10 % (passant de 9,560,881 kilogrammes à 1995 à 8,619,212 kilogrammes en 2003).
- En ce qui concerne les principaux polluants seulement, la quantité totale de rejets et de transferts a augmenté de 72 % entre 1995 et 2003 (passant de 26,760,732 kilogrammes en 1995 à 45,946,002 kilogrammes en 2003). Les rejets atmosphériques de polluants communs ont augmenté de 26 % (passant de 10,561,358 kilogrammes à 1995 à 13,281,540 kilogrammes en 2003). Les principaux polluants sont ceux qui ont été déclarés régulièrement entre 1995 et 2003; l'analyse ne tient pas compte de l'augmentation au fil du temps du nombre d'installations ayant fait des déclarations à l'INRP.

« Les Canadiens et les Canadiennes subissent les effets de l'air pollué qu'ils ont dû respirer pendant le nombre record de jours de smog que nous avons connu cette année, a déclaré Rick Smith, directeur général de Défense environnementale. La loi canadienne contre la pollution ne fait pas assez pour protéger l'environnement ou la santé des Canadiens et des Canadiennes contre la majeure partie de la pollution rejetée par l'industrie. »

La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, qui est la loi contre la pollution destinée à protéger l'ensemble du pays, doit faire l'objet cet automne d'une révision quinquennale obligatoire, en commençant par le Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Défense environnementale et l'Association canadienne du droit de l'environnement demandent au gouvernement fédéral de prendre les devants et de réduire la pollution partout au Canada et, en particulier, de prendre les mesures suivantes :

- éliminer pratiquement tous les rejets de substances cancérigènes dans l'air et dans l'eau d'ici 2008;
- s'assurer que les objectifs en matière de prévention de la pollution soient dûment examinés et pris en considération lors de la révision prochaine de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*;
- accroître le nombre d'installations qui préparent et appliquent un plan de prévention de la pollution;
- faire en sorte que des ressources soient allouées à l'amélioration et à l'expansion du programme de l'INRP.

On peut consulter la fiche d'information préparée par PollutionWatch au sujet du Québec en se rendant sur son site Web, au **www.PollutionWatch.org**. Des fiches d'information sont également disponibles pour le Canada, la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

PollutionWatch (www.PollutionWatch.org) est un projet mis sur pied conjointement par Défense environnementale Canada et l'Association canadienne du droit de l'environnement. Ce site Web suit de près les rejets et transferts de polluants au Canada d'après les données recueillies par Environnement Canada par le biais de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP). Les données de l'INRP n'incluent pas tous les polluants ni toutes les sources de pollution. Les visiteurs du site de PollutionWatch peuvent identifier les pollueurs dans leur région simplement en entrant leur code postal, avoir accès à des listes des plus importants rejets et transferts de polluants du pays, connaître l'évolution des tendances de 1995 à 2003 ou créer leur propre liste de pollueurs par province, secteur industriel ou société.

-30-

Pour plus de détails ou pour obtenir une entrevue, veuillez joindre :

Jennifer Foulds, Défense environnementale (416) 323-9521, poste 232; (647) 280-9521 (cell.)

Paul Muldoon ou Fe de Leon, Association canadienne du droit de l'environnement (416) 371-3219 (cell.)

Défense environnementale [tél] 416 323-9521 [télé] 416 323-9301 [c] info@environmentaldefence.ca

L'association canadienne du droit de l'environnement [tél] 416 960-2284 [télé] 416 960-9392 [c] pollutionwatch@cela.ca